

## ASSOCIATION FLAINOISE

Assemblée Générale ordinaire du 30 décembre 2008 à 18h.45 à Flaine.

### **Procès verbal**

L'Assemblée Générale s'est réunie valablement en présence de 80 membres présents ou représentés, à l'Auditorium de Flaine.

### **Ordre du jour:**

1. Revue de l'exercice 2008, bilan moral
2. Approbation des comptes de l'exercice
3. Décharge au conseil
4. Election au conseil d'administration
5. Divers

### **1. Bilan moral 2008:**

#### **Remontées mécaniques**

- Téléskis de Balacha: Compte rendu de la rencontre de MM. Heppel et Lardennois avec la direction de DSF: les remontées Balachas sont maintenues jusqu'en 2011 voire 2012 dans l'attente de la planification de la partie supérieure (Platé, Perdrix).
- Le projet de télésiège d'Aujon va être réalisé en 2009 desservant 2 nouvelles pistes, après accord de la communauté de l'alpage d'Aujon.
- DSF fait le choix de réduire le nombre de remontées en augmentant leurs capacités. Le télésiège Diamant Noir date de 1973 et est vétuste ce qui pose le problème de son remplacement. DSF mène une réflexion sur le réaménagement du secteur Platé (date de 1994), Perdrix (date de 1977), Diamant Noir, avec réduction du nombre de remontées.

#### **Ascenseurs**

L'assemblée s'insurge du mauvais fonctionnement des deux ascenseurs qui sont souvent en panne et parfois les deux en même temps (construction respective en 1976 et 1988). Leur vétusté paraît avérée et les normes de sécurité respectées par le SIF sont différentes que celles de DSF. L'assemblée demande une gestion différente de l'entretien des ascenseurs.

#### **Fermeture de la Piscine**

L'assemblée a constaté le dommage pour Flaine de la fermeture de la piscine due à l'état de la charpente. Elle doit être reconstruite par MGM avec une résidence. Le promoteur renégocie le prix du terrain. Au cas où celui-ci ne donnerait pas suite la piscine pourrait être rénovée par le SIF.  
Affaire à suivre...

#### **Coût de l'eau**

Des explications, certes médiocres, ont été apportées par le SIF. C'est bien la nouvelle station d'épuration qui est la cause du coût très élevé de l'eau. La part fixe est de 85 % des factures.

#### **Projet Terminal Neige**

Un dossier UTN complémentaire relatif à ce projet a été soumis à une enquête publique jusqu'au 13 novembre 2008. L'association a tenté, malheureusement sans succès, de faire modifier la période d'enquête publique afin que chacun aie l'opportunité de se faire une opinion et s'exprimer sur le sujet. L'Arrêté du Préfet de Région clôturera l'enquête.

### Logements pour les saisonniers

Conformément à l'Arrêté UTN de 2003, un projet de construction de logements pour les saisonniers par l'UCPA et DSF a été déposé pour une réalisation en 2009. L'emplacement est derrière l'immeuble UCPA. Il reste encore à obtenir l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France, en raison du classement de la station de Flaine.

### Syndicat Intercommunal de Flaine (SIF)

M. HEPPEL analyse les modifications du fonctionnement du SIF suite aux élections municipales. Les dirigeants sont davantage au fait des problèmes de Flaine, mais ne sont pas les principaux décideurs des deux communes. Par ailleurs apparaît une meilleure coordination DSF-SOREMAC. La création du Centre Médical et son financement ont à nouveau été évoqués.

### Commune de Flaine

Une discussion s'engage sur la création d'une commune de Flaine, afin de bénéficier pleinement des ressources financières de la station, ce qui n'est pas le cas actuellement.

### Site Internet

M. LARDENNOIS commente le nouveau site Internet de l'association. Ce site pourra être développé et servira de moyen de communication à l'égard des adhérents comme des non-adhérents.

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

## 2 Bilan financier

	Libellé	Débit	Crédit	Solde
<b>ACTIF à fin 2007</b>		<b>-2 934,36</b>	<b>4 361,81</b>	<b>33 826,79</b>
<b>ACTIF à fin 2008</b>		<b>-3 878,14</b>	<b>3 413,20</b>	<b>36 359,88</b>

Les comptes 2008 prennent en compte la valeur du compte titre au 30 juin 2008 (17 048,55 €)

Principaux postes du budget 2008

cotisations	2 640,00 €
dépenses de publipostage	-1 932,57 €
droits de garde	13,00 €

Le bilan financier est voté à l'unanimité des membres présents et représentés ainsi que le quitus de gestion qui a fait l'objet d'un vote.

## 3 Décharge au conseil

Le quitus de gestion est voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

## **4 Election du Conseil d'Administration de l'Association**

Le conseil comprend actuellement 8 membres :

Madame Christiane SCRIVENER  
Monsieur Jean ALLARD  
Monsieur John Mike DICKINSON  
Monsieur Thomas HEPPEL  
Monsieur Régis LARDENNOIS  
Monsieur Jean-Michel TANGUY  
Monsieur Michel THEVENOT  
Monsieur Pierre TOCQUEVILLE

Les mandats de Mme SCRIVENER, MM. ALLARD, DICKINSON, HEPPEL, TANGUY, THEVENOT et TOCQUEVILLE qui datent de 3 exercices sont arrivés à échéances. Le mandat de Monsieur LARDENNOIS reste valable pour deux exercices.

appel des candidature au Conseil d'Administration à l'Association Flainoise

Sont candidats:

Monsieur John Mike DICKINSON  
Monsieur Jean Michel LEFEBURE  
Monsieur Thomas HEPPEL  
Monsieur Jean-Michel TANGUY  
Monsieur Michel THEVENOT  
Monsieur Pierre TOCQUEVILLE

Ils sont élus à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Conseil d'Administration est donc maintenant composé de :

Monsieur John Mike DICKINSON  
Monsieur Jean Michel LEFEBURE  
Monsieur Thomas HEPPEL  
Monsieur Régis LARDENNOIS  
Monsieur Jean-Michel TANGUY  
Monsieur Michel THEVENOT  
Monsieur Pierre TOCQUEVILLE

## **5 Divers**

L'assemblée se termine à 19h30 et Monsieur Thomas HEPPEL tient à remercier l'ensemble des membres pour leur soutien pendant ces 8 années à la présidence de l'association.

Monsieur Thomas HEPPEL  
Président

Monsieur Jean-Michel TANGUY  
Secrétaire

Monsieur Pierre TOCQUEVILLE  
Secrétaire de l'A.G.

## ***Informations complémentaires***

### **Classement en Zone ORIL**

Nous avons appris que l'ensemble flainois devrait être classé en zone ORIL (opération de réhabilitation de l'immobilier de loisir). Ceci va faire l'objet d'un vote par les conseils municipaux de Magland et Arâches, et devrait permettre à chaque propriétaire de déduire 40% du coût de rénovation de son logement sur sa déclaration fiscale.

### **Présentation générale de la démarche ORIL :**

Constat : Dans les stations de montagne et du littoral, l'offre de logements locatifs à vocation touristique et d'accueil des saisonniers est souvent inadaptée à l'évolution de la demande actuelle.

L'hébergement touristique de nombreuses stations est marqué par une prépondérance de la résidence secondaire. On constate un vieillissement du parc et une insuffisance d'entretien qui aboutissent à une dégradation de l'offre. La demande est pourtant de plus en plus exigeante et la concurrence de plus en plus forte.

L'Etat a donc souhaité mener une politique en faveur d'une amélioration qualitative du parc immobilier touristique mis en location ; Il a mis en place une réglementation spécifique, dénommée " opération de réhabilitation de l'immobilier de loisir " (ORIL).

L'objectif de l'Etat est d'inciter les propriétaires à mettre leurs appartements sur le marché à la faveur de travaux de réhabilitation portant notamment sur les éléments de confort.

**ASSOCIATION FLAINOISE**

**Réunion du Conseil d'Administration le 30 décembre 2008 à 19h30**

**Election du bureau**

Sont nommés :

Monsieur Pierre TOCQUEVILLE	Président
Monsieur John Mike DICKINSON	Vice-président
Monsieur Jean-Michel TANGUY	Secrétaire
Monsieur Régis LARDENNOIS	Trésorier

L'adresse du siège social est changée comme suit :

Association Flainoise  
Pierre Tocqueville  
108 rue des Rosières 74130 BONNEVILLE

Le réunion se termine à 20 h.

Monsieur Thomas HEPPEL  
Ancien Président

Monsieur Pierre TOCQUEVILLE  
Nouveau Président